

CIRCULAIRE DE RENTRÉE 2026-2027

Vous trouverez tous les documents sur le site www.saint-gab.com :
Page d'accueil > Espace Téléchargement – Rentrée 2026

RENTRÉE DES ÉLÈVES

Mardi 1^{er} Septembre :

Pour les élèves de 6^{ème} :

- **9h00-9h30** : Accueil en Classe
- **9h45** : Mot d'accueil du Chef d'établissement
- **10h00** : Début de la journée en classe (Fin des cours 17h40)

Pour les élèves de **Seconde Générale et technologique, 3^{ième} Prépa-Métiers et Secondes professionnelles (CAP 1^{ière} Année et Secondes Bac. Pro.) (y compris apprenti(e)s) :**

- **9h30-10h** : Accueil au Foyer des Lycées où les listes de classes seront affichées
- **10h** : Mot d'accueil du Chef d'établissement
- **10h10** : Début de la journée en classe (Fin des cours 17h40)

Les élèves internes des niveaux entrants (2^{nde}, CAP et Bac pro, général et technologique - 3^{ème} Prépa Métiers) seront accueillis entre 9h et 9h45 le mardi 1^{er} septembre. Possibilité pour les élèves internes d'être accueillis la veille, lundi 31 août à l'internat entre 17h30 et 19h00. Un questionnaire vous sera envoyé pour connaître vos choix.

Mercredi 2 Septembre :

Pour les élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}

- **A partir de 8h** : accueil sur les cours respectives (y compris apprenti(e)s)
- **8h30** : Début de la journée en classe (Fin des cours 17h40)

Pour les élèves de 1^{ière}, Terminale Générale, Technologique et Professionnelles (y compris les apprentis)

- **A partir de 8h** : accueil sur la cour du Foyer Lycées
- **8h30** : Mot d'accueil du Chef d'établissement
- **8h40** : Début de la journée en classe (Fin des cours 12h30 pour le Lycée professionnel et 17h40 pour le Lycée Général et Technologique)

Les élèves internes seront accueillis entre 7h30 et 8h15 le mercredi 2 septembre. Possibilité pour les élèves internes d'être accueillis la veille, mardi 1^{er} septembre à l'internat entre 17h30 et 19h00. Un questionnaire vous sera envoyé pour connaître vos choix.

!! Il n'y aura pas de transports scolaires pour les internes le matin du jour de la rentrée !!

- Pour les **demi-pensionnaires entrant le mardi 1^{er} septembre**, les transports scolaires seront assurés selon les horaires du lundi matin.
- Pour les **demi-pensionnaires entrant le mercredi 2 septembre**, les transports scolaires seront assurés selon les horaires habituels.

HORAIRES DE LA SEMAINE SCOLAIRE

Les cours se déroulent du lundi au vendredi selon l'organisation suivante : (sauf apprentis, horaires spécifiques)

- **Début des cours :**
 - 10h00 le LUNDI
 - 08h30 les MARDI, MERCREDI, JEUDI et VENDREDI
- **Fin des cours :**
 - 17h40 tous les jours de la semaine pour tous les niveaux
 - **12h35 le mercredi pour le collège et les classes des lycées qui n'ont pas cours.**
 - 16h15 le vendredi et les jours de départ en vacances
- **Départ des cars :**
 - 17h55 tous les jours de la semaine sauf le vendredi pour les demi-pensionnaires
 - 12h50 le mercredi
 - 16h40 le vendredi et les jours de départ en vacances (pour tous les élèves utilisateurs des transports en commun) et 16h30 pour les internes

Un accueil est possible à partir de 8h00 tous les matins sauf le lundi, 9h00

CONDITIONS FINANCIERES

Les tarifs sont consultables sur le site www.saint-gab.com par ici : [Espace Téléchargement](#)
Le premier prélèvement sera effectué à partir du 8 septembre.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- **Carte d'identité scolaire ou carte d'étudiant ou carte d'apprenti**

Une carte d'identité scolaire "sans contact" sera remise à chaque élève et étudiant. Elle sera facturée au prix de 10 €. Tout changement de régime ou modification de ligne de transport devra être signalé le plus rapidement aux secrétariats. En cas de perte ou de dégradation, la carte vous sera facturée pour renouvellement.

- **Suivi scolaire :**

Les notes et le cahier de texte sont accessibles par l'intermédiaire "d'Ecole Directe". Nous vous adresserons les modalités pour vous connecter au cours du mois de septembre.

- **Pour toute Correspondance :**

Ne pas oublier de MENTIONNER dans l'adresse le Nom et Prénom ainsi que la CLASSE exacte du jeune.

Adresse postale : **SAINT GABRIEL – SAINT MICHEL**
32 Rue du Calvaire
85290 SAINT-LAURENT-SUR-SEVRE

PÔLE SANTÉ

Deux personnes animent le pôle santé en orientant leurs actions suivant 3 axes :

- **Soigner**
- **Ecouter**
- **Prévenir**
-

Le Pôle santé est animé par :

- **Madame LETARD Angélique – Infirmière :** ajacquetletard@saint-gab.com
- **Madame CITEAU Morgane – Educatrice Santé :** mciteau@saint-gab.com

Vous pouvez joindre le pôle santé le lundi de 9h30 à 18h15, le mardi et le jeudi de 07h45 à 18h15, le mercredi et le vendredi de 07h45 à 16h00 - Tél : 02.51.64.78.75 (ligne directe).

TRANSPORTS SCOLAIRES

Les informations relatives à l'organisation et aux horaires seront données aux élèves au cours de la première semaine scolaire.

Les informations et les horaires de transport sont disponibles ici : [Transports](#)

Pour toute question, vous pouvez prendre contact avec M. Charles Gosselin : cgosselin@saint-gab.com

AUTORISATION DE PUBLICATION DE L'IMAGE

Nous réalisons fréquemment des photos d'élèves dans le cadre des activités pédagogiques et certaines sont publiées sur divers supports : plaquettes, site internet, réseaux sociaux, journaux. L'utilisation de l'image de votre enfant reste soumise à autorisation des parents.

AUTORISATION DE SORTIES – TEMPS DE PERMANENCE AUTORISATION DE FUMER

Un formulaire en ligne sera à compléter à la Rentrée, à **compléter uniquement pour les lycéens**.

CHARTRE DE L'ENTITÉ ET CHARTRE INFORMATIQUE

Chaque entité pédagogique a une charte de fonctionnement. Ces documents sont consultables par ici : [Espace Téléchargement](#)

Lycées : Pour les iPads, merci de bien vouloir se reporter aux documents (Règles, Guide et info sur la mise en place de l'iPad) : [Cliquez ici](#)

Les Règles d'utilisation des iPads seront remises aux élèves de secondes, du LP et du LGT à la rentrée.

COLLECTE DES DONNÉES DANS LE CADRE DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE PROTECTION DES DONNÉES

Nous collectons un certain nombre de données nécessaires dans le cadre de la scolarité au sein de l'établissement. Ces données ne sont utilisées que pour le traitement et le suivi de la scolarité de votre enfant au sein de l'établissement. Les applicatifs utilisés et le traitement en interne répondent aux préconisations du règlement général de la protection des données.

BOURSES

Bourses Collège et Lycée :

- La campagne de bourses ouvre en Septembre.
- Le renouvellement des bourses n'est pas automatique. Tous les élèves, même les élèves déjà boursiers dans l'établissement en 2025/2026 devront déposer une demande de bourses papier pour prétendre être boursier en 2026-2027.
- Vous recevrez les informations et démarches à suivre début septembre.

Votre contact pour les bourses COLLEGE : Virginie DURAND, vdurand@saint-gab.com

Votre contact pour les bourses LYCEE : Marina AUGEREAU, maugereau@saint-gab.com

ATTESTATION DE SCOLARITÉ

Le certificat de scolarité **sera mis à disposition des familles sur Ecole Directe (dans la partie "Documents") dans la semaine qui suit la rentrée.** Vous pourrez à tout moment le télécharger pour vos demandes auprès des administrations.

ASSURANCES

Une assurance scolaire et extra-scolaire est contractée par l'établissement pour tous les élèves, cf. flyer sur l'espace téléchargement : [Cliquez ici](#)

Vous n'avez pas à fournir d'attestation personnelle.

Vous pouvez-vous rendre sur le site www.assurances-fec.org espace particuliers – **code accès : fec80820**, pour prendre connaissance de l'ensemble des termes du contrat (garanties, exclusions) et télécharger la notice d'information ainsi que la fiche d'information produit.

INTERNAT COLLÈGE - LYCÉES

Tous les élèves INTERNES doivent se munir :

- D'une couette et sa housse, d'un oreiller, d'un drap housse (lit de 200 x 90), d'un protège matelas (de préférence imperméable). Les sacs de couchage ne sont pas autorisés.
- De cintres, une paire de chaussons, un sac pour le linge sale, **1 cadenas de sécurité à clef**.
- **Argent de poche et objets de valeur** : par mesure de sécurité, ils doivent être déposés auprès du Responsable éducatif du niveau de votre enfant (en collège).

FOURNITURES SCOLAIRES

COLLEGE :

- **Voir Site SCOLEO** (Possibilité de commander en ligne – tarifs négociés)
- Listes disponibles ici : **Fournitures Collège**
- La blouse pour les travaux de laboratoire est prêtée par l'établissement
- **Les livres scolaires seront remis aux élèves le jour de la Rentrée** (tout livre égaré ou détérioré sera facturé à la famille).

LYCÉE GÉNÉRAL :

- Chaque élève devra se munir des fournitures scolaires de base habituelles nécessaires pour commencer l'année.
- Au cours de la première semaine, les professeurs informeront par matière d'enseignement, les fournitures spécifiques qui pourront être demandées. Une tenue de sport avec chaussures "running" et une blouse pour les TP en labos sont nécessaires.
- **L'achat d'une calculatrice « Lycée » n'est pas nécessaire en 2GT. La calculatrice « collège » des élèves est suffisante.**
- **Pour les élèves de 1^{ère} et Tle et ayant choisi une spé Maths ou Sciences Physiques, ainsi que les élèves de STI2D, et suivant les modalités de passage de l'examen du baccalauréat sur ce point, l'achat d'une calculatrice « Lycée » est nécessaire.**

LYCÉE PROFESSIONNEL :

Feuille de routes (tenue vestimentaire, matériel, dates de stages) disponibles sur le site : [Cliquez ici](#)

ASSOCIATION SPORTIVE U.G.S.E.L - E.P.S COLLÈGE ET LYCÉES

Pour la pratique d'activité sportive dans le cadre de l'UGSEL, une autorisation parentale est obligatoirement demandée en cas de déplacement.

Si votre enfant est dispensé de sport, pour une période donnée ou pour l'année scolaire, merci de fournir un certificat médical.

ANIMATION PASTORALE



L'équipe d'animation pastorale se tient à la disposition des élèves et de leurs parents pour toute demande personnelle (accompagnement, démarche vers un sacrement).

L'équipe fait appel aux parents d'élèves qui accepteraient d'accompagner un groupe de jeunes, dans leur réflexion sur la foi ou dans les différentes activités proposées.

Téléchargez les docs Pastorale Collège et Lycée : [Cliquez ici](#)

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES - Collège, Lycées



Si vous avez choisi d'adhérer à l'A.P.E.L, l'adhésion de 26 € au titre de l'année 2026/2027 sera ajoutée à la facture annuelle établie en novembre 2026.

Vous avez la possibilité, via le **bulletin d'adhésion papier à imprimer**, d'adhérer à l'A.P.E.L Saint Gab' et/ou de faire un don à l'A.P.E.L, prix libre. Document à remettre à la rentrée. **Le bulletin est à télécharger sur le site : [Cliquez ici](#)**

JOURNÉES PORTES OUVERTES



- Lycées Général, Technologique et Professionnel - Enseignement Supérieur - Apprentissage - Formation Adultes : **Vendredi 27 novembre 2026 de 17h00 à 20h00**
- Collège - Lycées - Enseignement Supérieur – Apprentissage - Formation Adultes : **Vendredi 5 février 2027 de 17h00 à 20h00 et Samedi 6 février 2027 de 09h00 à 12h15**

CONTACTS, CALENDRIER VACANCES SCOLAIRES, RÉUNIONS DE PARENTS



Vous trouverez les numéros des personnes à contacter selon les services ainsi que les dates de vacances et de réunions ici : [MEMO](#)